

Euthanasie, avortement...La vie en débat

Posted on 15 septembre 2022 by Patrick Rouillier

De nombreux sujets animent ou ont animé débats, polémiques, voire invectives, depuis longtemps notre pays. Ce sont : Euthanasie, peine de mort, Avortement, Contraception, PMA, GPA, mariage homosexuel. Tous sont, directement ou indirectement lié à la notion de vie.

Comme dans biens des débats humains ils sont fondés sur un paradoxe : « Chacun des protagonistes des discussions invoque la notion de vie, mais personne ne peut dire ce qu'est la vie ». C'est comme construire une pyramide sur un terrain mouvant, sur des bases flottantes et instable. Comment revendiquer un « droit à la vie » quand on ne sait pas précisément ce qu'est la vie.

La vie est sans doute une des notions les plus difficiles, voire impossibles à définir pour la bonne raison que nous sommes tous la vie et que dans notre système universel de pensée une entité ne peut s'auto définir. Toute définition est, par essence relative. Toute définition est une comparaison par rapport à un référent extérieur.

Prenons un exemple (caricatural) : définissons une table, c'est facile ! c'est un plateau et quatre pieds. Nous avons défini la table par rapport à deux référents externes le plateau et le pied. Reste à définir ces deux référents, par exemple le pied est un support. Encore un référent externe etc. etc. Dans ces conditions un vivant ne définira jamais ce qu'est un vivant ... notre logique est ainsi faite !

On voit donc que les discussions autour de la vie n'auront jamais dans l'absolu aucun sens.

Mais l'humain à une capacité inouïe c'est qu'il est capable de représenter ce qu'il ne peut comprendre ou concevoir. C'est le grand principe des religions de représenter les mystères, l'incompréhensible, par une entité transcendante qui est le dieu. Les scientifiques représentent les mystère de la nature par des théories (Relativité, Quantique, Résistance des matériaux, mécanique des fluides, Théories de la lumière, etc. etc.)

On sait, a priori (puisque qu'une entité ne peut s'auto définir) que ces représentations sont un artifice pour enfermer les mystères dans une bulle que l'on peut contrôler. On n'explique pas les mystères mais on en donne une

représentation qui nous permet de les gérer.

Pour parler des sujets qui touchent à la vie et ses mystères on doit donc, au préalable, en donner une représentation précise et organisée. Je vais vous en donner la mienne qui n'est ni plus, ni moins, valable que celle que chacun pourrait en donner. Elle a un avantage c'est que c'est la mienne et qu'elle ne permet d'asseoir mes convictions, mes opinions sur un socle stable et critiquable par les autres. Avant de débattre du « droit à la vie » débattons d'abord de nos visions respectives de la notion de vie et nos positions divergentes sur, par exemple l'euthanasie, s'expliquerons d'elles même.

Je ne dirais pas : « Je crois que la vie est ... », ce qui serait une croyance, mais : « je vois la vie comme ... » ce qui n'est qu'une représentation ...

Je vois donc la vie comme un artefact de la nature. Le passage du monde minéral au monde organique, puis du monde organique au monde vivant. La fin de la vie étant le chemin inverse c'est à dire le passage du vivant à l'organique, puis de l'organique au minéral (ce qui est, si je puis dire, le trajet de la vie d'un cadavre). Jésus lui-même a prêché : tu es poussière et tu retourneras en poussière ... pas si con le mec !

Vue sous cette angle, euthanasie, avortement, ... ne sont plus d'essence transcendante mais une décision des humains dans leur société. C'est plus facile à gérer. C'est pas facile de discuter avec les humains pour les mettre d'accord, mais alors discuter avec Jésus, Allah, Yahvé, Rama et Bouddha ça me paraît impossible !

Alors ma position est simple elle est fondée sur un consensus social qui est la déclaration universelle des droits de l'homme. La liberté de chacun s'arrête lorsque elle empiète sur la liberté des autres. Si on regarde les sujets comme l'euthanasie, l'avortement, la contraception, la PMA, ce sont des prises de position personnelles qui n'engagent que soi (même si la société a le droit et le devoir d'en encadrer les contours). Le mariage homosexuel peut poser des problèmes mineurs de responsabilité fiscale, la GPA des problèmes de responsabilité parentale. La peine de mort pose, évidemment, le problème de l'irréparable erreur judiciaire, le problème de l'éventuelle capacité de rachat, et de l'éventuelle réinsertion.

En bref si on ne mets pas les dieux dans le coup tout cela peut se régler simplement dans une démocratie éclairée.

Réglons les problèmes des humains entre nous et que les dieux règlent leurs problèmes entre eux.